Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 2 Dhou-Elkaad 1441
23 Juin 2020

N° 42

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1246**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1250**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1255**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1257**
Avis aux créanciers..... **1262**
Convocations
Sociétés anonymes **1262**
Divers
Avis au public..... **1275**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Tunisienne de Réassurance TUNIS RE **1276**
Bilan de la PROMOSPORT **1281**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Mise à jour des statuts

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes «SOTEV»

Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 328 500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6 - Z.I. Ben Arous 2013

RC : B15703 1997

M.F : 003075 J/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 4 juin 2020 sous le numéro 20701297, quittance numéro M024908 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 17 juin 2020 sous le numéro 202037827, il a été décidé la mise en conformité des statuts avec le code des sociétés commerciales.

2020R01370SANB2

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes

"SOTEV"

Groupe SFBT

S.A. au capital de 328500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6-ZI. Ben Arous 2013

RC : B157031997

M.F : 003075J/A/M000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina Ben Arous en date du 4 juin 2020 sous le numéro 20701294 quittance numéro M024890, il a été décidé ce qui suit :

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Fixation de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration.

Deux copies du procès-verbal sus mentionné ont été déposées au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 15 juin 2020 sous le n°202037135.

2020R01371SANB2

Augmentation de capital

Notice d'information

SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DES VOITURES

SA au capital de 10 000 000,000 dinars

Siège : Zone Industrielle Charguia II, BP 46 .1080 Ariana

Objet : La location de tous types de voitures, véhicules et moyens de transport avec ou sans chauffeur

Durée : 99 ans

Identifiant unique : 1563351H

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2020, enregistré à la recette des finances de Ariana le 5/6/2020 sous le numéro 20502525, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de 5000 000 ,000 dinars en numéraire (Cinq Millions de dinars) pour le porter de 5000 000,000 dinars (Cinq Millions de dinars) à 10 000 000,000 dinars (Dix millions de dinars) par la création de 50 000 nouvelles actions de 100 dinars chacune.

- Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°07040 005834000080521 ouvert sur les livres d'AMEN BANK Agence Charguia 2 Ariana.

- Le délai ouvert à la souscription est de 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en souscription intégrale avant expiration dudit délai.

- Un exemplaire du P.V de l'assemblée générale extraordinaire a été déposé au registre national des entreprises le 15/6/2020 sous le numéro AC03942020.

2020R01373SANB2

Augmentation de capital de 3.000.000 Dinars à 7.500.000 Dinars par l'émission de 45.000 actions de 100 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer au deux tiers à la souscription

Décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3/6/2020

Délibérations du conseil d'administration du 3/6/2020

NOTICE LEGALE

El Amel de Microfinance S.A.

Société anonyme

Au capital social de 3.000.000 de dinars divisé en 30.000 actions de valeur nominale de 100 dinars

Siège social : l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

RNE n° : G1592121

I/ Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

Dénomination sociale: Société El Amel de Microfinance S.A

Siège social : Angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

Forme juridique : Société Anonyme

Site web : https : //www.elamel.com.tn

E-mail : onctact@elamel.com.tn

Législations particulières applicables : la société est régie par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014, modifiant le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011, portant organisation de l'activité des institutions de micro finance.

Date de constitution : 23/10/2018

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

Objet social : La société a pour objet l'octroi de microcrédit.

Registre National des Entreprises : G1592121

Exercice social : Du 1er Janvier au 31 décembre de chaque année.

Nationalité : Tunisienne

Capital social : Le capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30000 actions de nominal 100 dinars entièrement libérées.

Matricule fiscal : 000/M/A/1592121G.

Régime fiscal : Droit commun

Commissaire aux comptes : Cabinet Fethi Neji

II/ Décision à l'origine de l'émission

L'assemblée générale extraordinaire de la société El Amel de Microfinance S.A tenue le 3 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 4.500.000 DT pour le porter de 3.000.000 DT à 7.500.000 DT, et ce, par l'émission de 45.000 nouvelles actions au prix de 100 dinars chacune. Ces actions seront souscrites selon la parité de (3) actions nouvelles pour deux (2) actions anciennes.

Usant des pouvoirs qui lui ont été confiés par l'assemblée générale extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 3 juin 2020, a décidé, la réalisation de cette augmentation en deux tranches. La première est de 3.000.000 DT à libérer immédiatement.

III/ Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 4.500. 000 DT par souscription en numéraire de 45.000 actions nouvelles :

Nombre d'action à émettre : 45.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

Valeur nominale : 100 dinars

Prix d'émission de l'action : 100 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie des actions : Ordinaire

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au deux tiers (2/3) à la souscription.

IV/ Période de souscription :

La souscription aux 45.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée exclusivement aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel, tant à titre irréductible que réductible à raison de (3) actions nouvelles pour (2) actions ancienne et ce du 01/7/2020 au 31/7/2020 inclus.

V/ Etablissements domiciliataires :

Le montant des souscriptions recueilli dans le cadre de cette augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°10404100141487078849 ouvert auprès de la Société Tunisienne de Banque, agence Abdelaziz Matahri.

VI/ Jouissance des nouvelles actions :

Les nouvelles actions souscrites, soit les 45.000 actions, porteront jouissance à compter du 01/7/2020.

2020R01390SANB2

Avis complémentaire

Société Chlorine Derivatives Industry s.a

Société anonyme

Au capital social de 4.150.000 dinars

Siège social : 37, Rue Ahmed Tlili, Tunis 1001

RC : B2445472007

MF : 1010931A

Suite à l'avis paru au JORT numéro 18 du 3-3-2020 relatif à l'augmentation du capital social de la société les fonds provenant de la souscription seront déposés à BTK agence centrale, RIB 20 000 002230052169413.

2020401048SANB2

Notice d'information pour augmentation de capital

Article 164 du code des sociétés commerciales

Société ALVA TUNISIA SA

S.A. au capital de 11.600.000 Dinars

MF : 981 044 V/ A/M/000

Affiliation CNSS N· 341443-3

Siège social : Zone Industrielle Charguia Aéroport 2080 Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 11 Juin 2020 sous le n°20502606 quittance n° 3617, acte déposé au registre National des Entreprises sous le n°AC 03932020, il a été décidé une augmentation de capital de 15.900.000DT par apport en numéraire,

Dénomination sociale : SOCIETE ALVA TUNISIA SA

Forme juridique : Société Anonyme.

Objet social : La fabrication d'Air Bag et Housse et leur commercialisation à l'exportation.

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée.

Montant de l'augmentation de capital : Quinze millions neuf cent mille Dinars (15.900.000DT) en numéraire à souscrire et à libérer du quart (1/4).

Nombre d'action à émettre : 1.590.000 Actions nominatives de valeur nominale de dix Dinars (10DT) l'une.

Conditions d'assister aux assemblées générales : Chaque actionnaire à le droit d'assister aux assemblées générales sans limitation et chaque actionnaire a autant de voix que d'actions détenues.

Distribution de dividende : Suivant les prescriptions légales et à la discrétion de l'assemblée générale ordinaire.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription de la totalité de l'augmentation de capital par apport en numéraire qui est réservé à l'actionnaire ALVA SWEDEN AB qui bénéficie de la renonciation des autres actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

2020401049SANB2

Notice d'information pour l'augmentation de capital d'une SA

Dénomination sociale : Société de cake et biscuits.

Forme juridique : S.A ne faisant pas public à l'épargne.

Siège social : Rue El Bassatine - Tastour

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation : 40500 Dinars en numéraire.

Il a été fait dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2019 à la recette des finances Tastour quittance n°M000862 le n° d'enregistrement : 20500093 en date du 10/01/2020. En vertu de ce procès-verbal, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 570 000 Dinars à 610 500 Dinars et ce, par l'émission de 4050 actions nouvelles de 10 Dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement à la souscription.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription en numéraire doivent être versés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation du capital sous le n°10045158000233278841 ouvert à la Banque STB de Tunis Agence Manouba.

Délai de souscription : 0 jour à compter de la date de publicité de cette notice au JORT.

2020401059SANB2

Avis

«Tunis Re»

S.A au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 12 avenue du Japon Montplaisir BP 29 - 1073 - Tunis

RC : B1115971996

Mle fiscal : 012428 Q M 000

CNSS N° : 65457-79

En vertu du :

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2020, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés (REAS) 1er Bureau Tunis, le 22 mai 2020 sous le n°20801704 Quittance n°M034574 dont deux (2) copies ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 15 juin 2020.

Il a été décidé le renouvellement du mandat, du cabinet "la Générale D'audit et Conseil" en tant que commissaire aux comptes de "Tunis Re" représentée par Mme Selma Langar pour les années 2020, 2021 et 2022.

2020401076SANB2

Notice

Augmentation du capital

MF : 0003836C

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales :

Dénomination sociale : LES GRANDS MOULINS DU SUD «GMS»

Forme de la société : société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

Adresse : Z.I El Poudrière I Sfax.

Objet : Minoterie de toutes céréales et fabrication de l'aliment de bétail.

Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ayant droit de vote.

Répartition des bénéfices : - Attribution de 5% pour le fonds des réserves légal, le solde à répartir par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En vertu du projet P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2020, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la société de 20.000.000 DT à. 40.000.000 DT par la création de 2.000.000 actions nominatives d'une valeur nominale de dix dinars chacune soit 20.000.000 DT à souscrire en numéraire et à libérer du quart à la souscription.

Dépôt provisoire au registre national des entreprises (RNE) copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire cité en haut sous la référence AC 08962020 le 16/6/2020.

La valeur d'émission des nouvelles actions est de 10 dinars chacune.

Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Banque de dépôt des fonds : Société Tunisienne de Banque, agence Chaker Sfax, compte indisponible n°10701004024504778896.

2020401078SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour des statuts

SOCIETE TUNISIENNE D'ENERGIE SOLAIRE ET D'ELECTRICITEN *SOTESE*

SARL au capital de 15.000 Dinars

Siège social : 23 Avenue de Carthage Tunis

Identifiant Unique : 45926 J A M 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 1 juin 2020 à Tunis, enregistré à la recette des finances Av de la Gare le 3 juin 2020 Quittance n°23262, Enregistrement n°20702130, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, il a été décidé d'accepter la redistribution des parts sociales suite au décès de M Mustapha Yahayoui entre ses héritiers M Sami Yahyaoui, M Bilel Yahyaoui, Mme Soumaya Yahyaoui et Henia Yahyaoui.

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 8 juin 2020 à Tunis, enregistré à la recette des finances Av. de la Gare le 10 juin 2020 Quittance n°24257, Enregistrement n°20702234, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, il a été décidé d'accepter la cession des parts sociales entre les associés M Sami Yahyaoui, M Bilel Yahyaoui et Mme Soumaya Yahyaoui et Henia Yahyaoui.

Il a été décidé de nommer M Sami Yahyaoui gérant statutaire et de mettre à jour les statuts de la société en conséquent.

2020T00478SRLB2

Société BOUNAWARA de Commerce de Quincaillerie (SARL)

Capital : 2000 Dinars

Matricule fiscal : 1633708/H

Siège social : Souk Municipal Cité des Oliviers, El Omrane, Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2020, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 12 mai 2020, sous le n°20101296, quittance n°21794 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, il a été décidé :

1) L'approbation de la cession des parts de toutes les parts sociales de Mr Oueslati Salah au profit de Mr Oueslati Mohamed Amine.

2) Modification de l'article 1er des statuts pour la forme de la Société d'une SARL à une SUARL.

2020R01403SRLB2

Société "GARAGE"

Société à responsabilité limitée

Capital de 1.000 DT

Siège social : 01 Rue Mongi Selim Zaghouan

M.F : 1585859C/N/M/000

En vertu de l'AGE du 1er juillet 2019 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 5 septembre 2019 sous le n°19703067 quittance n°63366 et l'Age du 22 août 2019 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 5 septembre 2019 sous le n°19503073 quittance n°63400 dont deux exemplaires des PV ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan le 11/9/2019 sous le numéro 201949459 il a été décidé ce qui suit :

- La cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Nadhir Bouguira à Madame Fouzia Bouhrira

- L'augmentation du capital par conversion de la créance certaine liquide et exigible de l'associé Atef Kafia de soixante dix neuf mille dinars et ce par création de 7 900 parts sociales nouvelles et porter le capital de Mille dinars à quatre vingt Mille dinars ainsi que la mise à jour des statuts.

2020400926SRLB2

Sté Distribution céramique

SARL

10 Rue Amine Rihani La Gazelle - Ariana

Capital social : 10 000 DT

MF : 1010736Z/A/M/000

Aux termes du P.V d'assemblée générale extraordinaire Tunis le 4/6/2020 enregistré à la recette des finances Raoued n°20701506 quittance M040590 dont deux exemplaires ont été déposés au guichet unique de Tunis le 11/6/2020 n°202036310 il a été décidé la nomination de Mr Walid Ben Ali nouveau gérant pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus et remplacement de Feu Ali Ben Ali qui est décidé le 4/5/2020.

2020401056SRLB2

Société Diar Jouhri Immobilière

S A R L

Siège social : 51 Rue d'Irak, 2036 - La Soukra

Identifiant Unique : 1364328AM000

Capital : 668.500 Dinars

Suivant P.V du l'AGE du 20/12/2019 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n° 20501513 Quit n°26915 en date du 3 mars 2020, il a été décidé l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 747.600 DT pour le porter de 668.500 Dinars à 1416.100 Dinars.

2020401057SRLB2

Dissolution anticipée

Société eTACHES

S.A.R.L au capital de 15 000 DT

Domicilié : 71, Rue Radhia Hadded - Tunis

Identifiant unique : 1255244P-A-M-000

Affiliation CNSS : 324373-05

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 29/5/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa le 3/6/2020 sous le n°20502094, quittance n°54342, dont un exemplaire déposé au centre national du registre des entreprises sous le n°202035769 le 9/6/2020.

Il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société et cessation d'activité de la société eTACHES

- Nomination de Mr Raouf Guetari liquidateur de la société eTACHES avec plein pouvoir.

- Fixation de siège de liquidation au 71 rue Radhia Hadded (ex yoghoslavie) 3ème étage 1000 Tunis au bureau de liquidateur.

Ainsi désigné ou tous les créanciers éventuels sont tenus de faire connaître le montant de leurs créances avec tous les justificatifs et ce dans un délai d'un mois à partir de la publication de cet avis au JORT.

2020401068SRLB2

Notification de la fin de la mission de liquidateur

Selon le procès-verbal de la session extraordinaire qui s'est tenue le 11/3/2020, et enregistré auprès de la recette des finances de la Marsa le 27/5/2020, reçu n°M50506, numéro d'enregistrement 20707591, présidé par son gérant M. Suhail Doudou, nommé depuis 12/4/2019, et suivant le PV enregistré à la recette des finances de la Marsa le 22 avril 2019, sous le n°19802192, et publié au journal officiel n°51 de 3/5/2019.

Les décisions prises dans le cadre de l'assemblée datée du 11/3/2020 sont les suivantes :

1) Mettre fin à la nomination de liquidateur, Basma Al Dardouri, qui a été nommée selon le procès-verbal de la session extraordinaire du 21 août 2017 et enregistrée auprès de la recette des finances de la Marsa le 14 septembre 2017 sous 77505248, et inscrite au registre national des entreprises le 21 octobre 2019.

2) Poursuivre l'activité de la société Figaro conformément à son statut et à la loi en vigueur.

2020401071SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé par le notaire Sondes Euchi et le notaire Leïla Atallah enregistré à la recette des finances de Radés le 17/02/2020 quittance n° M012249 Mr Mokhtar Aousji donne à ses fils Nawfel, Nadia, Monia, Sohaila, Hajer et Salwa le fonds de commerce sis 24 Rue Italie Tunis exploité en tant que café 1ère catégorie.

Les oppositions sont acceptées entre Ies mains de maître Sondes Euchi à son bureau sis 7 rue Hannibal Radés dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R. T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 13/3/2020.

2020T00480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Pharmacie Vente en Détail Jour (catégorie A)

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis le 4/6/2020 sous le n° 20102114 Quittance 54291+54296 Mme Leila Bent Mohamed Ben Habib Bouchoucha EP. Faouzi Bel Kahia demeurant Rue Ibn Béja n°4 Belvédère Tunis a vendu à Mme Abir Bent Mohamed Habib Machta Ep. Fahd Marzouki demeurant rue Mali n°42 appartement n°1 dernier étage et ouvrant sur la Rue Hatem TAY n°21 La Marsa Tunis la totalité du fonds de commerce exploité en tant que pharmacie vente en détail jour (Catégorie A) sis au local portant n° 9 de la rue d'Alger Tunis et enregistré au registre National des entreprises sous le n°0036542V avec ses éléments matériels et moraux.

Toute opposition doit être signifiée à l'étude de Maître Mourou Abdelfattah 7 Rue de l'Ancienne poste Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un avis similaire été inséré au quotidien Achourouk du 17/6/2020 page n°28.

2020T00483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 5/5/2020 et 11/5/2020 enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°20202034, quittance n°43534.

Monsieur Fraj Ben Mohamed Ben Fraj Bou Sataa demeurant à Rue Taher Haded n°15 el Yassminette Madina Jadida Ben Arous, CIN 00087040 du 4/3/2015 a vendu à monsieur Mohamed Slim Ben Mohamed Jmail demeurant à la cité populaire n°50 Maazel Temim Nabeul CIN 05110904, la totalité du fonds de commerce destiné pour tout commerce sis au premier étage, Avenue Carthage n°25 iin Zaghouène le Kram.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Chrif Amina et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien daté le 19/6/2020.

2020T00484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

M.F : 000 PA397684/Q

Suivant acte sous seing privé en date du 7 mai 2020, et enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis en date du 12/5/2020 n° de Quittance : M020208 et n° d'enregistrement : 20200208, Monsieur Amor Hamdi titulaire de la carte d'identité nationale n°00473890 en date du 16/6/1998 a vendu à "LA SOCIETE LE MODELE COMMERCIAL" société en cours de constitution représentée par monsieur Belhassan Ouni titulaire de la carte d'identité n°07374542 en date du 21/9/2013, la totalité du fonds de commerce situé au n°06 Rue Sidi Abd El Hak Bab El Khadhra Tunis 1006 avec tous ses éléments corporels et incorporels, ayant pour activité le commerce du matériel électrique. Les oppositions doivent être adressées dans le délai légal, soit dans les vingt jours à compter de la publication de cette annonce légale au J.O.R.T, chez monsieur Belhassan Ouni à son domicile élu situé au n°50 Rue Abou Taieb El Moutanabi Oued Ellil Manouba. Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Alchourouk du 11/6/2020.

2020T00486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P., rédigé le 20/02/2020, par Me Zannad Fathy, avocat à Tunis, 62 rue des selliers, enregistré à la recette des finances Av. H; Thameur, Tunis, le 25/02/2020 quittance n°M14202 enregistrement n° 20200627, Monsieur Fraji Ben Samuel Cohen, agissant en sa qualité de gérant de la société, SARL, dénommée CTB, RC n°B187541997, matricule fiscal n°346A/A/M, a vendu aux frères Hamed et Hamza Zenati, demeurant à Monastir Immeuble La Falaise appartement n°6, le fonds de commerce exploité dans la vente des sous vêtements, dans le local sis au 6 rue des Tanneurs à Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant un prix de 23.000D000 consigné entre les mains du vendeur jusqu'à l'expiration du délai des oppositions qui doivent être

formulées, le cas échéant, auprès du vendeur, à l'adresse du sus dit local, dans les 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié, également, au journal Echourouk du 6/02/2020.

2020T00489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 27/02/2020 enregistrement n° 20200669 quittance n°M019929 Mr Mourad Ben Salem Riahi CIN n°04669578 a cédé à Mme Monia Bent Mohamed Ben Saad Zabechi CIN n°04621901 le fonds de commerce situé au local n°11 rue 42500 Ezzahrouni Tunis exploité pour vente électroménager et location de robe de mariage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez l'acheteur à son adresse 18 rue El Adala cité Boughatfa 2 Sidi Hassine Tunis pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et La Presse du 20/6/2020.

2020T00490FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p, enregistré Mourouj le 10/6/2020, quittance n°M034441 enregistrement n°20201570, Mr. Mohsen Ben Saiid et Mme Lobna Bouallegue ont vendu à Mr Ahmed Guennichi et Mr Aymen Souli le fonds de commerce consistant en une boucherie exploitée dans le local situé au 12 av. de Paris Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 17/6/2020.

2020R01380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p, enregistré à Mornag le 10/6/2020, quittance n°M022566 enregistrement n°20200770, Mr Ali Attia a vendu à Mr Riadh Jlassi, le fonds de commerce consistant en vente de fruits secs exploité dans le local situé Zawiet Mornag Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au journal J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 13/6/2020.

2020R01381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 19/5/2020 quittance n°M021182, enregistrement 2020156. Mme Mareim Bent Majid Ben Ahmed Hasnaoui a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente légumes et fruits sis à rue Abou Elkasem Echabi à Mr Khaled Ben ALela Ben Ali Toujani

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 02/6/2020.

2020R01382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 5/6/2020, et enregistré le 8/6/2020 à la recette des finances de Jendouba sous le n°20201126 quittance n°Mo31251, M. Mohamed Ali Manai titulaire de la CIN n°07862098 demeurant à cité Tatawer Jendouba a vendu à M. Houssem Aldin Ma3roufi titulaire de la CIN n°07993223 demeurant à cité Tatawer Jendouba, le fonds de commerce sis à l'avenue de l'Environnement Jendouba connu sous nom «CAFE BLACK COFFEE» et tout genre de commerce, ayant l'identifiant unique au Registre national des entreprises sous le n°093868Y.

Toute opposition doit être déclarée et déposée dans le délai légal de 20 jours à partir de la date de publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur Mr. Houssem Aldin Ma3roufi au local de fonds de commerce sis à l'avenue de l'Environnement Jendouba

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" le 12/6/2020.

2020R01383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de Radés le 4/6/2020 Quittance n°M027067 Enregistrement n°20201022) Mr Bahri Lotfi a vendu à Mme Sarra Essid la totalité du fonds de commerce sis 28 Av Habib Bourguiba Radés exploité comme café avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions doivent parvenir au bureau de Maître Ayari Anis, Pacha Centre IMM B-B 11, 4ème Etage, Av Keireddine Pacha 1002, Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux "Achourouk et le Quotidien" le 17/6/2020.

2020R01385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammamet Nabeul le 10/6/2020 sous n°20201935 Mme Fathia Elousaief (CIN n°04601204) a vendu à Mme Latifa Souii la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à la Rue Faicel Benabdelaziz Hammamet pour activité d'un magasin de vêtements d'occasion. Toute opposition devra être formulée au lieu d'exploitation du fonds sis au dit adresse dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 12/6/2020.

2020R01386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 02/6/2020, enregistré à la recette des finances de Monastir le 15/6/2020, sous n°20202085, quittance M028443; Zahou Bent Alayadi Ben Ahmed Kosksi, titulaire de la CIN n°03874692 et demeurant à Zelba Sid Alouène Mahdia, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné «Librairie» (MF : 1264837/L) sis au Cité El Omrane n°14 Monastir à Amor Ben Mohamed Salah Benzarti, titulaire de la CIN n°06815985 et demeurant à Cité El Omrane Monastir. Les oppositions se font à la main du maître Nabil Bedoui Avocat à son Cabinet sis Complexe Esplanade Monastir, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 10 mars 2020 sous le n°20200645 quittance n°010401 Maroua Bakkouch (cin 9349373) demeurant à Sousse a vendu le fonds de commerce sise à 59 rue Ahmed Taoufik Madani à Amel Ghnimi (cin 09214996) demeurant à Sousse.

Toutes les oppositions peuvent être faites entre les mains de l'acquéreur à l'adresse de son avocat maître Lilia Anis Av Ibn Al Jazzar Sousse Résidence Rayhanne 2ème étage bur 209 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT

La présente annonce a été publiée au journal Achourouk du 30 mai 2020.

2020S00512FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 17 juin 2020 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 17 juin 2020 quittance MO33423 n° d'enregistrement 20200864, Mr. Mohamed Taktak domicile à 127 Rue Imem Malek Mansoura Kairouan a vendu à Mr Mustafa Khadraoui la totalité du fonds de commerce exploité dans la fabrication et vente des panneaux et tous services publicitaires.

Toutes oppositions sur le prix se fera entre les mains de l'acquéreur dans son domicile rue Ezzahra n°25 Sabra 2 Kairouan dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette insertion au J.O.R.T.

Cette insertion est parue dans les journaux Alchourouk et Le Quotidien du 18/6/2020.

2020S00529FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/4/2018 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse sous le n°18201786 quittance n°M032535 Monsieur Mouhamed Ben Salah Ben Essraiir Mtir titulaire de la CIN n°06763688 a vendu à Madame Hamida Bent Ahmed Ben Hassine Bouzayen épouse Karim Sassi titulaire de la CIN n°05556245 du 4/8/2010 le fonds de commerce à usage de vente des viandes et ses dérivés en détail enregistré au registre de commerce sous le n°A09198582017 sis à la Rue 114 Korniche 4000 Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez Madame Lilia Bent Ahmed Ben Hassine Bouzayene épouse Nabil Mimouna sis à la Rue Ali Alaya n°5 Msaken Est Sousse.

2020S00531FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 8/6/2020 enregistré à la recette des finances Erriadh Sousse le 9/6/2020 (reçu n°23711, enregistrement n°20200651), Mohamed Salah Bouaziz titulaire de la CIN n° 04234141, a vendu à Wissem Hernandez titulaire de la CIN n°12655470 l'intégralité du fonds de commerce sis Rue Moussa Ibn Noussaier Erriadh Sousse à usage de restaurant fast-food.

Toute opposition doit être adressée à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet extrait de vente a été publié au journal Quotidien en date du 18 juin 2020.

2020S00532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 5/6/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal n°27496 quittance n° 20200664.

Slim Mansour a cédé à Achraf Gaaliche la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Fraj Limeiem avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" du 19/6/2020.

2020S00533FCCC2

Renonciation à un droit dans un fonds de commerce

Suivant acte notaire par le maitre JANHAOUl LOTFI le 08/06/2020 enregistrer à la recette des finances kasserine le 17/06/2020 reçu n°M037723 monsieur AHMED BEN RAFIK ZINl CIN N°12646631 a renoncé à tous ses droits au fonds de commerce MOULIN ROUGE rue Ali Belhouan Kasserine.

Les Oppositions doivent être adressées dans les délais à monsieur AHMED ZINI à la gare routière kasserine 1200.

2020S00535FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par acte sous-seing privé en date du 05/06/2020 enregistré à Zaouiet, sousse le 17/06/2020 sous le numéro 20200532 quittance numéro M014359 madame Hbiba bent Mokhtar BOUZAABYA et ses deux filles Sihem et Meriam BOUZAABYA ont vendu sous toutes les garanties juridiques et de fait à Monsieur Mounir ben Hédi NOURI le fonds de commerce exploité au local sis au Avenue 14 janvier - ZAOUET SOUSSE - SOUSSE (derrière café el ferdaous) destiné à tous commerces, toute opposition doit être déposée chez maitre Krizi abdelaziz - avocat à Sousse - avenue yesser arafat – sahloul 1 dans les 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien n° :10518 du 21/06/2020.

2020S00536FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 18/06/2020 enregistré à la recette des finances de Monastir le 19/06/2020 sous le numéro 20202207 quittance M029694, « Mr Ali ben Saleh Mai » a vendu à « Mr Farid ben abdel ELkader TOUATI» la totalité d'un fonds de commerce avec ces éléments corporels et incorporels ayant objet « Café la liberté », exploité dans le local situé à l'avenue 18 Janvier 1952 à Monastir.

Toute contestation sera acceptée chez l'acquéreur à son domicile élu chez Mr IMED BEN BOURAOUI DGUIM » situé à l'avenue Ali Bourguiba, rue de Rome Monastir dans le délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

2020S00538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Haikael Ben Ayed avocat en date du 19/3/2020 et enregistré à la recette des finances Sakit Eddaier le 5/6/2020, quittance n°M023990 et d'enregistrement n°20200482, Mr Nathir Ben Zaeid titulaire de c.i.n, n°11028422 demeurant à la route Saltnia km 4 Sfax a vendu à Mr Jamel Triki titulaire de c.i.n. n°01280642 demeurant à la rue Ettached route de Mahdia Sfax la totalité du fonds de commerce exploité café« Mosaïque» sis à la route Saltnia km 8 Sfax. Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours auprès de l'acquéreur.

Un extrait a été publié au journal quotidien du 16/6/2020.

2020X00642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat souscrit par le Maître Kammoun Khaled avocat à Sfax légalisé, le 9/6/2020 qui a été enregistré à la recette des finances à Chihia le 17/6/2020 sous le numéro M021321.

Monsieur Rjab Belhadj CIN 13420419 a vendu pour Monsieur Mohamed Yassine Frikha CIN 11109733 - tout son fonds de commerce consistant en un local de fruits secs qui se trouve route de Teniour km6 avenue Habib Ayadi Chihia Sfax.

Pour toutes réclamations vous pouvez consulter l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 18/6/2020.

2020X00643FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/6/2020 enregistré à la recette des finances Sekiet Ezzit Sfax le 11/6/2020 sous le n°20200715, Mr Bilel Turki, demeurant au 184 Av 9 Avril Sakiet Ezzit Sfax, a vendu à Mme Ines Mjahed demeurant au 34 Av Ennakhil Sakiet Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Chaker Sakit Ezzit Sfax, destiné pour vendre les fruits secs, du tabac, et des journaux avec tous ses éléments matériels et moraux. Cet avis a été déjà publié au journal «El Chourouk» le 18/6/2020. Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT entre les mains de l'avocat Maître Amir Hammami à son bureau sis au 3 Av Patrice Lemumba, Immeuble Sfax City, Sfax.

2020X00649FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé, daté du 12/6/2020 enregistré à la recette des finances de Habib Bourguiba Sfax le 15/6/2020 quittance n°M036270 enregistrement n°20201589, Mr Mhiri Walid a vendu à Mme Snana Najia, le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, exploité entant qu'épicier, sis à cité Bahri 3 Sfax. Les oppositions doivent être formées auprès de l'acheteur Mme Snana Najia sis à l'adresse : Cité bahri3 Sfax, dans un délai de 20 jours.

Cet extrait a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du 17/6/2020.

2020X00650FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Béja le 01/6/2020, sous n°20201881, quittance n°M040480, Madame Bouthaina Gaidi à la droite de son frère Ali Gaidi en vertu d'une procuration daté le 7/02/2020 a vendu le fonds de commerce sis à la rue Kheireddine Béja à Mr Lotfi Dridi.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 17/6/2020.

Toute opposition sera rendue entre les mains de la vendeuse sis à Sidi Ismail Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2020401051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/01/2009, enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 25/11/2019, quittance n°M083605, enregistrement n°19203105, monsieur Ali Ayari CIN n° 00249185 demeurant à Ezzouhour Tunis a vendu à Mme. Wahida Ayari CIN n°00753872 demeurant à Ezzouhour Tunis. Tout le fonds de commerce «COMMERCE FRIPERIE» situé à n°21 avenue Sidi Bouhdid Tunis, toute opposition doit être déposée chez l'Acheteur à l'adresse de la boutique et durant une période limitée de vingt (20) jours à partir de l'apparition de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

2020401052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 3/6/2020 enregistré le 10/6/2020 à la recette des finances Bab Souika Enregistrement n°20200905 Mr Bilel Ben Khalifa Ben Chibani Abderrahmane a cédé à Mr Ahmed Ben Mohamed Ben Youssef Maamouri le fonds de commerce sis 10 le marché extérieur El Hafsia Tunis destiné à la vente des vêtements déjà portés.

Les oppositions se feront entre les mains du maître Mohsen Sahbani au siège social de la société des avocats Manar 03 rue Rhodes Mutuelle ville Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk P31 le 18/6/2020.

2020401061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de nouvelle Médina le 18/5/2020 reçu n° M021125 d'enregistrement n°N20201149 Mr. Mehrez Saidi a vendu à Sameh Ayari tout le fonds de commerce à usage du commerce et de vente de fruits secs et de produits alimentaires exploité au 23 avenue de Paris Ben Arous.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteuse à son domicile Rue Ased Ibn el Fourat n°9 Ben Arous dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux «Le Quotidien» «Echourouk» le 6/6/2020.

2020401067FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Par acte ssp du 22/5/2020 enregistré à Tunis quittance 026626 enregistrement 2030874 Jamel et Kaled Bengorbal ont donné en location gérance à Mohamed Ben Ghorbal le fonds de commerce vente tissu 77 Souk Jdid du 17/3/2020 au 16/3/2020.

Cet avis est publié aux quotidiens le Temps et Sabah du 18/6/2020.

2020T00479FCCC3

Location d'un fonds de commerce

GERANCE LIBRE

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Rades le 08/06/2020 quittance N° M027411, enregistrement 20301042. Mme Najah Alagui a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café 1er catégorie sis n° 1 rue Tunis Radès Meliane Ben Arous à Mme Rania Bent Abdesalem Ayachi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse d'un fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 19/06/2020.

2020R01393FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 14/11/2019, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 21/11/2019 sous n°19305493 Quittance n°M0108071. Mr Hichem Badri, titulaire de la CIN n°08459009, et demeurant à Maison de la Mer appt n°312- Kantaoui - Hammam Sousse, a loué à Mr Mohamed Achref Ben Fedhila, titulaire de la CIN n°09305301, et demeurant à 7 Rue Prétoria - Cité Riadh Sousse, la totalité du fonds de commerce du local destiné Salon de Thé dénommé «Salon de Thé The House», I.U : 1286132/C) sis à n°17 Rue La Mer Rouge 4011 Hammam Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 6 mois renouvelable à partir du 15/11/2019 et finissant le 15/5/2020. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00510FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 17/6/2020, enregistré à la recette des finances de Rue 3 Septembre 1954 Sousse le 17/6/2020 sous n°20300791 Quittance n°M029059. Mr Hédi Guaraoui, titulaire de la CIN n° 04972838, et demeurant à Cité Ettaamir Rue Dinars n°5 Sousse, a loué à Mr Hamed Ben Ammar; titulaire de la CIN n°06824141, la totalité du fonds de commerce du local destiné Café 1ère catégorie dénommé «Café Ennaïm», sis à Cité Boukhzar Route de Moureddine Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 15/6/2020 et finissant le 14/6/2022. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00528FCCC3

GERANCE-LIBRE

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 à Sousse sous le n° 20300743 en date du 11/6/2020 Hajer Elefrit a donné en gérance-libre à Fawzia Essafi le fonds de commerce de produits alimentaires et dérivés inscrit au registre national des entreprises identifiant unique n° 1539533/X exploité au local sis à la route de Monastir Sidi Abdelhamid à Sousse pour une durée d'un an renouvelable du 15 juin 2020 au 14 juin 2021 avec loyer annuel de 6000 dinars.

Les frais de l'exercice de l'activité sont à la charge de Fawzia Essafi qui doit s'inscrire au registre national des entreprises comme locataire-gérant. Un avis a été publié au journal Echourouk et le Quotidien du 18 juin 2020.

2020S00537FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/02/2020, enregistré à la Recette des Finances Rue Victor Hugo, Sousse, le 6/3/2020 sous le n°20300585, Quittance n°014867, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Rami Ben Saiid titulaire de la CIN n°06876673 délivrée à Tunis le 19/4/2018, demeurant à l'Avenue de la République, Teboulba ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Avenue Ennakhil - Sousse dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 22/5/2020.

2020S00545FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Manouba

Siège social : 67, avenue Habib Bourguiba Borj Amri.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Tarek Bel Hadj Salah

Secrétaire Générale : Houda Landolsi

Trésorier : Adel Hajri.

2020T00476APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Tunis

Siège social : 20 rue Sidi Béchir Tunis

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Hafedh Msallem

Secrétaire Général : Slaheddine Bahri

Trésorier : Nouefel Ennoumi.

2020T00477APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Monastir

Siège social : UTICA Monastir

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Romdhane Kochatt

Secrétaire Général : Maher Kaali

Trésorier : Riadh Kraiem.

2020R01347APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association culturelle tuniso-roumaine.

Siège social : Bureau n°3, 3ème étage, bis-86, rue Habib Bourguiba, Ammar Khiari, Ariana.

Sujet : Socio-culturel.

Objectifs :

- Contribuer au développement, à la solidarité et à la promotion de l'esprit de fraternité et le travail humanitaire et caritatif entre les tunisiens et les roumains ;

- Aider les citoyens, améliorer leurs conditions de vie et apporter un soutien social et humanitaire dans la limite des moyens disponibles ;

- Inciter à bénéficier du commerce extérieur en vue de promouvoir le secteur culturel et notamment du pays frère, la Roumanie ;

- Fournir une aide matérielle et morale au profit de ceux qui le méritent.

Les membres fondateurs :

- La présidente de l'association : Natalia Dolganuic

- La vice-présidente : Jannette Ouahrani

- La trésorière : Hajer Khiari

- La secrétaire générale : Ibtissem Sliti.

2020R01352APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Mahdia

Siège social : Cité Mutuelle de la santé, Jebal Dar Ouaja 5111 Hiboun.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Fathi Saffari

Secrétaire Général : Romdhane Salah

Trésorier : Chedly Ben Youssef.

2020R01359APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Sousse.

Siège social : Avenue Rabat Immeuble Ben Othmen Sousse Corniche.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Naceur Kacem

Secrétaire Général : Mounir Rebai

Trésorier : Abdelaziz Marzouk.

2020R01362APSF1

Constitution d'une association

Nom : Graines d'entrepreneurs

Siège social : N°19 Complexe Melaouim 2ème étage Marsa 2046

Les objectifs :

- Encourager l'entreprenant et le leadership des jeunes

- Développer l'esprit de la création et de critique

- S'inscrire dans les objectifs du développement durable

- Le réseautage avec la société civile et les organisations.

Les membres :

Président : Aymen Ksouri

Secrétaire générale : Aziza Bousen

Trésorière : Souad Ksouria.

2020R01363APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Les Amis de La Compagne

Siège : Cité Ennasim Testour

Objet : Culture, Loisir, Ecologique

Présidente : Imen Dridi

Secrétaire Général : Abdel Basset Dridi

Trésorière : Naima Hammami.

2020R01364APSF1

Constitution d'un bureau de syndic

Résidence les violettes cité AFH HERGLA

En date du 07 septembre 2019, a été établi l'assemblée générale d'élection des membres du bureau de syndic de la résidence les violettes cité AFH Hergla Sousse, et a été élu : Président : Mr Fadhel Abidi , trésorier : Mr Fakhreddine Berhouma, sécritaire générale : Mr Ali Bouraoui et deux membres titulaires : Mme Karima Boukider et Mme Majda Madani.

2020S00534APSF1

Constitution d'une amicale

Nom de l'association : Amicale des agents et ouvriers du ministère de l'Intérieur au siège du gouvernorat de Médenine et ses délégations.

Adresse : Bureau maître Anis Elbay avocat à Médenine rue 1er Mai route Tataouine Médenine 4100.

Objectif : Contribution et soutien sur le plan matériel et moral aux personnels adhérents et à leurs familles.

- Organisation des manifestations culturelles et des loisirs aux personnels adhérents et à leurs familles.

- Renforcer les liens de fraternité et de communication entre le personnels et ouvriers du ministére de l'intérieur au siége de gouvernorat de Médenine et ses délégations.

- Procès-verbal de constat n°2793 en date du 23/10/2019.

Président : Kharchoufi Amine

Secrétaire général : Nouma Adel

Trésorier : Souid Nabil

Nombre de membres : 06 membres.

2020X00645APSF1

Constitution d'une association

UNION SPORTIVE Gabés

Objet : Sportif

Objectif : Promouvoir le sport dans toutes les spécialités aux niveaux local, national et international.

Adresse : 125, avenue Mohamed Ali Gabès 6001

Comité Administratif :

Président : Mohamed Jradi

Secrétaire Général : Eitimad Zaïri

Trésorier : Aman Allah Jradi.

2020X00646APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de Teqball

Objectif : Sportif

Objectifs : Mobiliser, motiver les talents Sportifs de la région, les développer et les encadrer

Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et les élever au plus haut niveau sportif et éthique

Siège : Rue Abou Baker Razi Ras Jebel

Président : Hamdi Hlel

Numéro et date de l'accusé de réception : Reçu N°1180 daté le 5 juin 2020.

2020401053APSF1

Homologation de résolutions

Désignation d'un nouveau comité du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence NIL

Rue Ali Gabsi, 2001 Ennasr

En date du 12 avril 2020, l'assemblée générale du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence NIL, sise à la rue Ali Gabsi, 2001 Ennasr, a élu un nouveau comité du Syndicat se composant de :

- Mme Lilia Riabi : Présidente

- Mr Tijani Ben Jemaa : Trésorier.

Le résultat de cette élection a été consigné dans le procès-verbal enregistré le 21 mai 2020 à la recette des finances Menzah 6 sous le numéro 20801929, Quittance n°M043875.

2020401070APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancière hypothécaire.

2) Le Débiteur principal : M. M'Hamed B Ahmed Sahbi Lagha CIN 07033186 ; Avenue 2 Mars 1934 Korba Nabeul.

3) Mme Zohra B. Mohamed Lagha ép Mahrez CIN 01765156 demeurant Rue Kheiridine - Nabeul -Nabeul

4) M.Ahmed Sahbi B. M'Hamed Lagha CIN 01711840 demeurant Avenue 2 Mars 1934 Korba - Nabeul

5) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble immatriculé objet du T.F n°535536 Nabeul dénommé "NAJET" "Lot n°154 D superficie 14550 m², c'est un terrain agricole situé sur la route régionale reliant Korba à Beni Khalled.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 852.000.000 dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 20 juillet 2020 à 9h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01376VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nuira. - En sa qualité de créancière hypothécaire.

2) Le Débiteur principal : M.M'Hamed B Ahmed Sahbi Lagha CIN 07033186 ; Avenue 2 Mars 1934 Korba Nabeul.

3) Mme Zohra B. Mohamed Lagha ép Mahrez CIN 01765156 demeurant Rue Kheiridine - Nabeul -Nabeul

4) M.Ahmed Sahbi B. M'Hamed Lagha CIN 01711840 demeurant Avenue 2 Mars 1934 Korba - Nabeul

5) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un TF 535533 Nabeul de 88ares 90 centiares situé à Henchir Ayed Korba prés route allant à Tunis. C'est un terrain Agricole.

6) Le prix de la vente est fixé à 157.310.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 20 juillet 2020 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01377VEPA1

Date de l'adjudication après saisie immobilière

D'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant : Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, Adresse : rue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab étage n°4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que de l'adjudication, demandée par le saisissant Rabii Ben Kahla, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre les saisis : Mohamed Najib Boumiza demeurant à 419, avenue Farhat Hached Kalaa Kbira Sousse. L'immeuble saisi consiste dans la totalité de l'immeuble immatriculé objet de titre foncier n°69752 Sousse, nommé KHZEMA, situé à Sousse NORD, gouvernorat de Sousse, formé par la parcelle 34, superficie 381 m² constitué par un terrain bâtie où se trouve une villa formée de 2 étages plus un rez-de-chaussée mise à prix : 808.400d 000, l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse le 23/7/2020 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tous moment.

2020S00505VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Mohammed Hssin Miledi, commerçant, CIN 08860905 demeurant à :

1/ Rue Abou Kassem Chebbi n°161 Afran km 7 Markez Sahnoun Gremda Sfax.

2/ Route Afran km4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain d'une contenance de 328 m² sis à la route l'Afran km4 sur lequel est édifié des constructions consistant en deux maisons et un garage.

Une maison d'une superficie de 92.000 m² consistant en à un rez-de-chaussée et le premier étage appartient au tiers, son entrée du coté ouest contenant un hall, 3 chambres, une cuisine et une toilette.

Une maison d'une superficie de 65.00 m² contenant 3 chambres, une toilette, un hall et un garage d'une superficie de 33 m² contenant 2 salles et une toilette.

Tout l'immeuble est délimité du coté sud par Hamida Zweri, du coté est par Zweri, du coté nord par Said Zweri et coté ouest par une entrée et Chahir Zweri.

Mise à prix : (88.200.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 22/7/2020 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00644VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un terrain matriculé

Bureau Maître Mokhtar Hajlaoui

Avocat à la cassation

Rue Habib Bourguiba, Immeuble Debbash Sidi Bouzid

Tél/Fax : 76 634 742

Q/477067

La vente aura lieu le lundi 13/7/2020 à partir du 9h de matin à la salle des enchères publiques auprès du tribunal de première instance de Kébeli.

Le poursuivant : Maître Mokhtar Hajlaoui Avocat à la cassation titulaire de CIN n°04344423 au nom de la société de production de la viande de volaille dans le centre ouest "fawha" en son représentant légal, le président du conseil d'administration Taher Tlili, titulaire de CIN n°00019917 délivré le 13-12-2010 sise à la zone industrielle Sidi Bouzid.

- Le poursuit : Mohamed Mosadak Ben Ali Amira, mécanicien demeurant à son domicile route Gabès, Kébeli.

- L'immeuble saisi : l'ensemble du terrain nommé «WISSEM» objet du titre foncier 20758 Kébili sis à la route Gabès, Kébeli nord, gouvernorat du Kébeli.

Le dit terrain est limité au nord la propriété d'Ali Bouajila, au sud par propriété d'Abedelhamid Bazimi, à l'Est par un espace et à l'Ouest par la route nationale n°16. Il comprend :

1- Une villa, composée d'un salon, 3 chambres, cuisine, salle d'eau, toilette, espace et une véranda.

- Le salon est en mesure de 6m/4m, et est bâti au pourtour par des pierres à 50 cm d'épaisseur et en intérieur par des briques, le toit en ourdit et en béton armé et au sol par des faïences marbrés.

- Les chambres se sont de différentes dimensions sauf une qui comprend une Maksoura, elle est bâtie à l'extérieur de la pierre et à l'intérieur par des briques, leurs toits sont construits par des ourdis et du béton le sol est décoré des faïences marbrées.

- La cuisine se situe au coté Est de la villa en mesure de 3.5m/2.75m. Ses murs extérieurs se sont bâtis par des pierres, les intérieurs par des briques.

- Le toit est en ourdit et en béton armé.

- La salle d'eau et le toilette se situent au coté nord en mesure de 3m/1.90m et 1.55m/1.05 m, ses murs sont bâtis des pierres, les intérieurs par des briques, le toit est en ourdit et en béton armé.

La salle d'eau est équipée par un jacuzzi.

- L'espace est en mesure de 4.05m/3.25m, murs sont achevés des faïences en hauteur de 1.5m, son toit est bâti en ourdit, le sol est en faïences marbrés.

- La véranda est en mesure de 3.5m/3.25m, ses mures sont bâti par des briques son toit par des ourdit et du béton armé et son sol des faïences.

- La construction est basée des murs porteurs en pierre, des poteaux armés et des bases intérieures.

- Les murs présentent un mélange de brique et de pierre, le toit est en ourdit et en béton amé.

- La finition générale est tout à fait normale.

- Le réseau électrique est achevé et en marche.

- Les installations sanitaires sont achevées et en marche.

2- Un local réservé actuellement à la vente des matières sanitaires et céramiques.

Sis au coin sud du terrain saisi, il s'agit d'un espace ouvert exploité actuellement pour la vente des produits sanitaires et céramiques.

3- Le cabinet médical : il est situé au coin nord ouest du terrain, il ouvre sur la route principale, il s'agit d'une construction neuve composée d'une chambre réservée médecin, et d'une salle d'attente, il est bâtis par du brique, les murs sont partiellement recouverts par les portes et les fenêtres sont fabriquées en aluminium.

4- Le garage : est sis au coin nord est du terrain, il ouvre sur un espace appartenant à Ali Amira, il est de 04m de largeur et de 06m de longueur, il est fermé une porte en fer, et il est bâtis sur des poteaux béton armé.

5- L'écurie : est sise dans la partie sud du terrain, il s'agit d'un espace de 3.6 m de largeur et de 11.6m de longueur, il est bâti en briques et couvert en Zinc.

La propriété objet du titre n°20758 Kébeli, se situe à la municipalité de Kébeli, à l'intérieur du plan d'aménagement urbain, dans une zone destinée à la commerce et à l'habitation, et équipée par les réseaux du courrant électrique, de l'eau potable, de télécommunication et d'assainissement, il est limitée au nord par la propriété de Ali Bouajila, au sud par celle de Abdelhamid Bazimi, à l'Est par un espace, et à l'ouest par la route nationale n°16.

Le prix d'ouverture est fixé à : trois cent et un mille quart et un dinars (331081.000dt) majoré par les frais légaux.

NB : la visite de la propriété proposée à la vente est possible chaque jour, pendant les heures de travail.

Pour plus d'information contactez bureau Mokhtar Hajlaoui avocat à la cassation, Sidi Bouzid immeuble Habib Debbech, avenue Habib Bourguiba.

2020X00653VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un immeuble immatriculé consistant en un appartement sis au 1er étage

De l'immeuble sis à l'angle n°14

Avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous"

Hammam-lif - Ben Arous

Objet du titre foncier n°47377 Ben Arous

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus le Grand - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement "CIAR" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 0751191B, ayant son siège social au n°03 rue Hollande, - Tunis-, en sa qualité de cessionnaire en lieu et place de son cédant. La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mme. Yosra Bent Abdelhamid Yaich épouse Gharbi (C.I.N n° : 05292449), demeurant à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°04 et 05, Hammam-Lif, -Ben Arous-. Ou bien : à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°05 et 06, Hammam-Lif, -Ben Arous. Ou bien : au n°30 avenue de France, Ezzahra, Ben Arous.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

- L'appartement situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, Immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif, -Ben Arous, d'une superficie de 00 a 41 ça (41m²), fractionné en 41 parts, dénommé "BEN TANFOUS 14", faisant l'objet du titre foncier n°47377 Ben Arous.

- Les quotes-parts indivises afférentes à l'appartement susvisé dans les parties communes soit 28/1076 parts dans le titre foncier n°34879 Ben Arous, dénommé "JUSTIN GUIEN II".

- Selon le rapport d'expertise en date du 26/8/20/9 établi par Mr. Othman El Mehri l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/02/2019 sous le n°30858 :

L'appartement susvisé est à usage de bureau et il se trouve au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", appartement n°06, Hammam-Lif, - Ben Arous. Il se compose d'un grand hall, de 02 bureaux et d'une salle d'eau, d'une superficie de 41m², faisant l'objet du titre foncier n°47377 Ben Arous.

Les plafonds sont faits par des dalles et du béton armé. Le sol est couvert par le céramique de qualité moyenne, les murs et les cloisons sont faits par des briques, les portes par le bois, les fenêtres par l'aluminium, les murs de la salle d'eau sont couverts par la faïence, et elle est dotée par tous les équipements sanitaires.

L'état de l'appartement est bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité moyenne. L'appartement est équipé par la climatisation chaude et froide.

L'appartement est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

Observation : L'appartement saisi et mis en vente est actuellement loué à une tierce personne. (Voir le cahier des charges pour plus de détail).

5) Mise à prix :

Elle est fixée à quarante quatre mille deux cent quatre vingt dinars (44.280,000 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, le jeudi, trente juillet deux mille vingt (30/7/2020), à partir de 9 heures (affaire n°40656).

1) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans conditions préalables.

8) Observation:

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés -Ben Arous, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c.

Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020401058VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak Kilani

Avocat à la cour de cassation

de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS» rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

MF : 000MA745188T

Poursuivant :

L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme RC N°B167001997, représentée par son Président Directeur Général, siège social 9 rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

La société de Réalisation et d'Exploitation Agricole «S.O.R.E.A», société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Monsieur Mustapha Gouider, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B0184532010 dont le siège social est situé à Tunis, rue 18 Janvier 1952 n°30 Le KRAM.

2ème adresse : chez son gérant Monsieur Mustapha Gouider demeurant rue Nahass Becha n°38 Tunis.

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet du TF n°9489 Seliana dénommé «JAZIRI» sis zone d'irrigation publique Gaafour Aroussa d'une superficie de 168754m² divisé en 168754 parts consistant, en une parcelle de terrain à vocation agricole dont la superficie s'élève à 16h 87ares 54 centiares.

Un abri pour lapins non couvert et non achevé est édifié sur la dite parcelle d'une superficie de 40.40m L et 24.30 1.m.

La parcelle est d'un potentiel agricole important intégrée totalement dans une zone d'irrigation et équipée d'un circuit d'irrigation et d'un parcours menant à la voie publique.

Mise à prix :

Quatre cent soixante mille quatre cent huit dinars 400 millimes (460.408, D400).

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Seliana Palais de justice de Seliana, le jeudi 30 juillet 2020 à 9h du matin et suivant.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Seliana où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS», siège social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2020401060VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Rafika Ben Ahmed

Avocate à la cour de cassation de Tunis

60 Rue Bab Bnet Tunis

Tel : 98 635 707

Matricule : 764863/N/A/P/000

Le poursuivant : Saloua Ben Hassan Ben Mohamed Bitri.

Partie saisi : Mohamed Ridha Lajhouri CIN n°00001277 délivrée à Tunis le 28/7/2001 habitant au 3 Rue du Turc Halfaouine Bab Souika Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Rafika Ben Ahmed, 60 Rue Bab Bnet, bureau n°7, 2ème étage Tunis.

Propriété à vendre : la Vente aux enchères porte sur les parts dans l'Indivision estimés à 156,5 de la division globale estimée à 313 parts de la propriété au titre foncier n°124957 Tunis appelée (villa Justine) en copropriété à part égale entre la partie saisie et la partie poursuivante sus nommée, la propriété se situe au 9 bis rue de Paris le Bardo; la propriété est une villa moderne à deux étages : un rez-de-chaussée et un 1er étage, avec à l'avant un jardin et à l'arrière une cour comportant un petit studio qui ouvre sur un espace de séparation avec la propriété avoisinante; la villa est nouvellement construite selon les normes du métier; le rez-de-chaussée comporte un salon, une chambre, une cuisine et une salle d'eau comportant une douche, une toilette et un lavabo; le salon et les chambres sont en marbre de 1er choix, un escalier menant à l'étage; l'étage se compose d'un hall avec une toiture pyramidale qui couvre les escaliers, 5 chambres et une salle de bain ; les fenêtres sont sécurisées en fer forgé et; la propriété est reliée au réseau de l'ONAS avec le sanitaire nécessaire : eau, électricité, gaz de ville, chauffage central avec chaudière à gaz et un nombre suffisant de radiateurs dans toute la villa salon et chambres; la porte d'entrée est en bois rouge de qualité ainsi que les fenêtres et les persiennes; le studio se trouve dans la cour arrière de la propriété et se compose d'une entrée menant vers une seule pièce, une toilette, une cuisine et une porte qui ouvre sur une surface non couverte; la propriété est entourée par un siège avec une porte d'entrée et un portail en fer forgé qui ouvre sur l'espace de séparation ; Il est à noter que Mr Lotfi Zoghlemi occupe le rez-de-chaussée.

La mise à prix : de la vente aux enchères des parts dans l'indivision de 156,5 a été évalué à 237,670 milles dinars (237.670 ,000 DT).

Lieu et date de la vente aux enchères : la vente aux enchères aura lieu mardi vingt et un juillet deux milles vingt (le 21/7/2020) devant la chambre des criées auprès de tribunal de 1ère Instance de Tunis à neuf heures du matin.

La visite et le cahier des charges : toute personne Intéressée par l'achat peut visiter la propriété aux heures administratives et lire le cahier des charges aux horaires Indiqués au bureau de l'avocat poursuivant, maître Rafika Ben Ahmed sis au n°60 Rue Bab Bnet bureau n°7 2ème étage Tunis et au secrétariat du tribunal de 1ère instance de Tunis où a été confié le cahier des charges ; la vente aux enchères sera au profit du plus offrant; les enchères se font obligatoirement par un avocat après avoir consigné le tiers de la somme auprès de la caisse des consignes et dépôts ou présenter un chèque certifié irrévocable ; les étrangers doivent se munir, en plus de cela de toutes les pièces administratives obligatoires.

2020401063VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de clôture des procédures de liquidation

"Société INTECH"

En vertu de l'ordonnance sur requête n°62193 émanant du tribunal de première Instance de Zaghouan du 21 octobre 2016, Maître Mondher Hamdi en sa qualité de liquidateur de la Société INTECH, informe le public du jugement rendu par le même tribunal du 15 juin 2020, déclare la clôture des procédures de liquidation.

Ce texte constitue un quitus général au liquidateur.

2020R01372VEPA2

Tribunal de première Instance de Médenine

Avis de report de l'Appel d'offres pour la cession de la

Société BEAU RIVAGE

Zone touristique Houmt Souk Jerba

Matricule fiscal : 000/M/A/1060388/B

Identifiant Unique : 1060388B

N° d'affiliation à la CNSS : 00228916

En application du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine, en date du 10/6/2020, affaire n°1883, la cour prononce le report de l'Appel d'offres pour la cession de la SOCIETE BEAU RIVAGE au 6/7/2020.

Tout Intéressé par le présent appel d'offres est Invité a retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à Houmt Souk Jerba.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférents conformément au cahier des charges sous pli fermé ce au plus tard le lundi 6 Juillet 2020. Pour plus de renseignement contacter le bureau de l'administrateur judiciaire au 98 424 840.

2020X00656VEPA2

Société tunisienne des quincailleries SARL

Route de la Soukra km 1 - Ariana

RC : B131101997

MF : 0040896Z

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance d'Ariana en date du 8/6/2020, il a été décidé la nomination de l'expert Mokded Zoghlami au lieu de l'expert Ali Khlifi comme syndic de faillite de la société tunisienne des quincailleries pour exécuter le jugement rendu le 4/4/2015.

Les créanciers de ladite société et tout intéressés doivent produire leurs créances au syndic de faillite centre Dorra bloc A 1er étage bureau n°02 El Manar 3 Tunis, tel 71.889.621 fax : 71.889.549) et ce dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2020401062VEPA2

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès du tribunal de première instance de Tunis, affaire n°2021, il sera procédé à la distribution de la somme (54.710d.647) Déposée à la Trésorerie des finances Tunis le 29/7/2019 sous le numéro M025557. Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale représentée par son avocat Mili Mahmoud Riadh contre Mohamed Fouad Ben Elhiichi.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit présenter sous peine de forclusion dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis les titres de son créancier par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal. Cet avis est rédigé conformément aux l'articles 466 - 467 et 468 du CPCC.

2020401069VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Assemblée générale ordinaire

Société d'Industrie Touristique "HEDIA"

Société anonyme

Au capital de 1.200.000 DT

Siège social : 6, Avenue Habib Thameur - Tunis

R.C : B1151861997

RNE : N°0012727Z

M.F : N°0012727Z/A/M/000

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société d'Industrie Touristique "HEDIA" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 22 juillet à 11h Heures au siège de la Société sis au 6, avenue Habib Thameur, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2019 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4. Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'Exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

7. Formalité juridiques.

2020T00481SANB3

Assemblée générale ordinaire

Maison des Agriculteurs

Société anonyme

Au capital de 140.000 DT

Siège social : 6, Avenue Habib Thameur - Tunis

R.C : B15121998

RNE : N°5857 R

M.F : 5857 R/A/M/000

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société Maison des Agriculteurs "SMA" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 22 juillet 2020 à 9 heures au siège de la Société sis au 6, avenue Habib Thameur, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2019 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2. Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4. Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

7. Fixation du montant des frais de déplacement à allouer aux membres du Conseil d'Administration et au Président du Conseil.

8. Formalité juridiques.

2020T00482SANB3

Convocation à la réunion du conseil d'administration du lundi 13 juillet 2020

V PRODUCTION

Société anonyme

Au capital de 17.940.000 DT

Siège social : Immeuble Samarcande Appt 1-2 Rue Lac Majeur Les Berges du Lac 1 - 1053 - Tunis

RC : B0136002012

MF : 1233232 QAM 000

Messieurs les administrateurs de la Société «V PRODUCTION» sont invités à assister aux travaux du conseil d'administration de la société qui se tiendra le lundi 13 juillet 2020 à 12 heures à son siège sis à Immeuble Samarcande Appt 1-2 Rue Lac Majeur Les Berges du Lac Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Arrêter les états financiers ainsi que le rapport de gestion pour l'année 2019;

2. Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle et fixation de son ordre de jour;

3. Questions diverses;

4. Pouvoirs en vue des formalités.

2020T00488SANB3

Avis aux actionnaires

TUNINVEST SICAR

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Régie par la loi n° 88-92 du 2 août 1988,

Telle que modifié et complétée par les textes adéquats

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Tél.: 71 189 800

Fax : 71 189 850

RNE : 0492711K

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'assemblée générale ordinaire de notre société qui se tiendra le vendredi 24 juillet 2020 à 10H, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4- Quitus aux administrateurs ;

5- Affectation des résultats ;

6- Jetons de présence ;

7- Rachat d'actions;

8- Délégation de pouvoirs.

2020R01366SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE PARTICIPATIONS

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tél : 71 189 800

Fax : 71 189 850

RNE : 0587523F

Messieurs les actionnaires de TUNISIE PARTICIPATIONS sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le mardi 21 juillet 2020 à 8h30, au siège de la société sis à l'immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 - Tunis Mahrajène, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats; et

- Délégation de pouvoirs.

2020R01367SANB3

Convocation

Société Grés Céramiques du Cap Bon «G.C.C.B sa»

Matricule fiscal : 800934 Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 3.919239 dinars

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene El Fehry

Tous les administrateurs de la société Grés Céramiques du Cap Bon s.a "G.C.C.B" sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 17/7/2020 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2020R01368SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN sa»

Capital social : 540 000 dt

Mtl Fiscal 009956 L/A/M/000

N° Affiliation C.N.S.S : 3117336

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN sa» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 17/7/2020 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2020R01369SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

SA au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine

Identifiant Unique RNE N° : 0002660 R

CNSS N° : 05556379

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 juillet 2020 à 10 Heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2019.

4- Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.

5- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2019.

7- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2019.

8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019.

9- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

10- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

11- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit

12- Nomination et renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

13- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

14- Pouvoirs en vue de formalités.

2020R01374SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

SA au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine

Identifiant Unique RNE N° : 0002660 R

CNSS N° : 05556379

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 21 juillet 2020 à 11 Heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1 053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement du mode de gouvernance de la société par la dissociation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général.

2- Mise à jour des Statuts pour les mettre en conformité avec la loi n°2018-52 du 29 octobre 2018 relative au Registre National des Entreprises et avec la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des investissements.

3- Modification des articles suivants : 6, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 30, 31, 32 et 43 et adoption des nouveaux statuts.

4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R01375SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SYSTEL

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana

Identifiant unique : 341640 Z

Messieurs les actionnaires de la Société SYSTEL SA sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juillet 2020 à 9 heures au siège social de la société sis au 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation;

2. Refonte des statuts de la société notamment la mise en conformité avec les dispositions de la loi numéro 2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement;

3. Situation de la société vis-à-vis de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

4. Pouvoirs en vue des formalités.

2020R01387SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SYSTEL

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana

Identifiant unique : 341640 Z/A/M/000

CNSS : 220147/54

Messieurs les actionnaires de la Société SYSTEL SA sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17 juillet 2020 à 9 heures au siège social de la société sis au 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 ;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

4. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Approbation des conventions conclues par la société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

8. Quitus aux administrateurs;

9. Questions diverses;

10. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 15 jours avant la date de la réunion.

2020R01388SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique Les Jasmins SA

Capital social : 7002 000 DT

Siège social : Lot E 18, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

MF : 001 743 PA M 000

Identifiant Unique : 0001743P

Conformément à la décision du conseil d'administration de la Société clinique Les Jasmins réuni le 12/6/2020, les actionnaires de la société clinique les jasmins SA sont convoqués à :

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15/7/2020 à 15H.

A la clinique les Jasmins sise au centre urbain nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes, examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs

2/ Approbation des opérations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales

3/ Affectation du résultat de l'exercice 2019

4/ Jetons de présence 2020

5/ Nomination du commissaire aux comptes.

2020R01391SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Clinique Les Jasmins SA

Capital social : 7002 000 DT

Siège social : Lot E 18, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

MF : 001 743 PA M 000

Identifiant Unique : 0001743P

Société Clinique Les Jasmins SA

Capital social : 7002 000 DT

Siège social : Lot E 18, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

MF : 001 743 PA M 000

Identifiant Unique : 0001743P

Conformément à la décision du conseil d'administration de la Société clinique Les Jasmins réuni le 12/6/2020, les actionnaires de la société clinique les jasmins SA sont convoqués à :

L'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 15/7/2020 à 16H.

A la clinique les jasmins sise au centre urbain nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Limitation de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2015 à la première tranche souscrite et réalisée

2. Mise à jour des statuts conformément à la loi transversale n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du Climat d'investissement.

2020R01392SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE TRADENET

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

MF : 0736202/X/A/M

Siége social : rue du Lac Mâlaren, Les Berges du Lac - Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Tunisie TradeNet sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 juillet 2020 à 9h30 au siège de la société sis aux Berges du Lac - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes (général et spécial).

3. Approbation du bilan et des états financiers de l'exercice 2019

4. Approbation des conventions spéciales prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019

6. Quitus aux membres du conseil d'administration

7. Octroi de jetons de présence aux administrateurs

8. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à cette assemblée générale sont disponibles au siège social de TTN ou par mail : boc@tradenet.com.tn , et ce à partir du 23 juin 2020.

2020R01396SANB3

Convocation à l'AGO

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUES S.A. «METALPLAST»

Au capital de 811.080 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000 630 B/AM/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 23 juillet 2020 à 9 heures dans les locaux de Monsieur Habib Belaïd, commissaire aux comptes, sis à 13 rue des Juges, 2ème étage, bureau 8, Menzah 6 - 2091 Ariana aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Présentation de la situation générale au sein du groupe et information sur la date de tenue de l'AGO annuelle situé postérieurement à la date butoir légale.

2) Lecture et approbation du rapport de gestion 2019 du Conseil d'Administration à l'AGO.

3) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial.

5) Quitus individuels aux administrateurs.

6) Renouvellement du mandat d'un administrateur.

7) Affectation du résultat 2019 et fixation du montant du dividende à verser.

8) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2019.

9) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2020R01405SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

Société anonyme

Au capital de 21.160.000 dinars

Siège social : Hotel El Mouradi HP 48 El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0028521 S

MF : 28521 S/AM/000

CNSS : 165123-29

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le mercredi 22/7/2020, à 8H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380489 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

9. Questions diverses.

2020S00514SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 59.453.500 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0022965 S

MF : 22965 S/AM/000

CNSS : 165415-30

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le mardi 21/7/2020, à 8H pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380409 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus au Administrateurs.

6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Nomination de l'un des commissaires aux comptes pour les années 2020-2021-2022.

9. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

10. Questions diverses.

2020S00515SANB3

Convocation

SOCIETE CLINIQUE DE SOUSSE

Société anonyme

Au capital de 11.450.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 1055036 V

MF : 1055036 V/A/M/000

CNSS : 276511-61

Messieurs les actionnaires de la Société Clinique de Sousse, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le lundi 27/7/2020, à 8H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380289 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus au Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Questions diverses.

2020S00516SANB3

Convocation

SOCIETE VOYAGES ET LOISIRS EN TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.346.960 dinars

Siège social : Cité Narjes II El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant unique RNE : 0028466D

MF : 28466D/A/M/000

CNSS : 105782 - 52

Messieurs les actionnaires de la Société Voyages et Loisirs en Tunisie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, à hôtel El Mouradi zone touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le samedi 25/7/2020, à 10h du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente

convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380299 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs.

7. Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

10. Questions diverses.

2020S00517SANB3

Convocation

IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 19.270.000 dinars

Siège social : Hotel El Mouradi BP48, Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

Identifiant unique RNE : 0002059 E

MF : 2059 E/AM/000

CNSS : 026618-40

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière et Touristique de Tunisie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24/7/2020, à 8h du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019, au siège social de la société. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sons le n°2020380309 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

9. Questions diverses.

2020S00518SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL

Société anonyme

Au capital de 26.080.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0341715B

MF : 341715B/AM/000

CNSS : 131268-27

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de société le mardi 21/7/2020, à 12 H pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380329 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus au Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Questions diverses.

2020S00519SANB3

Convocation

SOCIETE IMMOBILIERE MEUBLATEX

Société anonyme

Au capital de 450.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0028379F

MF : 28379F/AM/000

CNSS : 348350-23

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Meublatex, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24/7/2020, à 12 du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019, au siège social de la société. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380209 en date du 17/6/2020 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture de rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Questions diverses.

2020S00520SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE MOURADI TOZEUR

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0816361H

MF : 816361H/AM/000

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Tozeur, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le lundi 27/7/2020, à 10h pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380249 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

10. Questions diverses.

2020S00521SANB3

Convocation

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

Société anonyme

Au capital de 25.825.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0012950 E

MF : 0012950 E/AM/000

CNSS : 68486-04

Messieurs les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Promotion Touristique, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le samedi 25/7/2020, à 8H pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380179 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Nomination d'un commissaire aux comptes.

7. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

8. Nomination de nouveaux Administrateurs.

9. Questions diverses.

2020S00522SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL KANTAOUI

Société anonyme

Au capital de 24.100.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

Identifiant unique RNE : 0381514 Q

MF : 381514 Q/AM/000

CNSS : 221153-90

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le jeudi 23/7/2020, à 8 H du matin pour statuer sur les comptes annuel 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380149 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs,

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Nomination du commissaire aux comptes.

9. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

10. Questions diverses.

2020S00523SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 83.460.300 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi, BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant unique RNE : 0002099N

MF : 2099N/AM/000

CNSS : 32239-35

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le lundi 20/7/2020, à 8 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019, un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380139 en date du 17/6/2020, l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture de rapports des commissaires aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Nomination de l'un des commissaires aux comptes pour les années 2020-2021-2022.

9. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

10. Questions diverses.

2020S00524SANB3

Convocation

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA

Société anonyme

Au capital de 5.600,000 dinars

Siège social : Route Touristique de Mahdia

Identifiant unique RNE : 0010973 D

MF : 010973 D/A/M/000

CNSS : 069760-17

Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique de Mahdia, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes annuels 2019, qui se tiendra, à hôtel El Mouradi zone touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le lundi 20/7/2020, à 12h du matin. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380109 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Questions diverses.

2020S00525SANB3

Convocation

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

Société anonyme

Au capital de 20.305.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0496170 V

MF : 496170 V/AM/000

CNSS : 167821-11

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammamet Sud, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le jeudi 23/7/2020, à 12 H pour statuer sur les comptes annuels 2019, un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380039 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Questions diverses.

2020S00526SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

Société anonyme

Au capital de 34.685.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089

Identifiant unique RNE : 0411859H

MF : 411859H/MA/000

CNSS : 166558 - 09

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale

Kroumirie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société, le mercredi 22/7/2020, à 12 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2019. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2020380499 en date du 17/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus au Administrateurs.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Nomination de nouveaux Administrateurs.

8. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

9. Questions diverses.

2020S00527SANB3

Convocation d'une assemblée générale ordinaire

CABLISYS TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de 2300.000,000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Kalaa Kebira - 4060

M.F : 0708205S/A/M/000

Les actionnaires de la société CABLISYS TUNISIE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 17 juillet 2020 à 12h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation et de tenue de l'assemblée;

- Acceptation de la démission du président et des membres du conseil d'administration ;

- Quitus aux président et membres du conseil d'administration démissionnaires;

- Approbation de la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

2020S00547SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De L'HOTEL MARHABA PALACE

Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International Hôtel Marhaba Palace

Société anonyme

Au capital social : 5 200 000 DT

Siège social : BP 120 Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

RC : B165941997

MF : 0019986YAM000

CNSS : 105091-40

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International à Sousse, seront invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 14 juillet 2020 à 9H30 du matin à l'Hôtel MARHABA ROYAL SALEM à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts conformément à l'article 2019-47 du 29/5/2019.

2020S00550SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle le 21/7/2020

ACIA HOLDING

SA au capital de 1200.000,000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 Sfax

MF : 1579856/L/A/M/000

RC : B08179542018

Les actionnaires de la société ACIA HOLDING sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 21/7/2020 à 10 heures du matin au siège de la société pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

- Entériner le retard constaté dans la tenue des assemblées générales ordinaires,

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2019,

- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019,

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion pour l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus au commissaire aux comptes.

Tous les documents légaux relatifs à l'assemblée sont disponibles au siège social de la société dans le délai légal. Vous pouvez être représenté à la réunion et au vote lors de l'assemblée.

2020X00648SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GENERALE DE SANTE DE SFAX «GSS»

S.A. : Au capital de 6.558.400,000 Dinars

Siège social : Clinique Ibn Khouldoun Route Gremda km3 Sfax

Identifiant Unique : 1309545X

Mesdames et messieurs les actionnaires ainsi que le commissaire

aux comptes de la société GENERALE DE SANTE DE SFAX «GSS», sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra mercredi 15 juillet 2020 à 16 heures à l'Hôtel Syphax Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale,

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et du rapport de gestion relatifs à l'exercice 2018 et l'approbation de ce dernier,

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018,

4) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation sur des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés,

5) Quitus aux directeur général, président du conseil d'administration et des administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018,

6) Affectation du résultat de l'exercice 2018,

7) Limitation du nombre des membres du conseil d'administration à cinq membres,

8) Election des administrateurs de la société pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

9) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

10) Questions diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2020X00654SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Production d'Article en Laiton «SOPAL»

S.A au capital de 26 000 000 dinars

Siège social : Rte de Gabès Km 1.5 Sfax

MF : 017601 GAM 000

Les actionnaires de la société de production d'article en laiton "SOPAL" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 17 juillet 2020 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019.

- Approbation du rapport du conseil et des états financiers de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions.

- Approbation des états financiers consolidés après lecture du rapport des commissaires aux comptes.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2020.

- Affectation des résultats.

- Répartition des réserves.

- Questions diverses.

2020X00659SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 15/7/2020

Rayen Food Industries - SA

Capital social : 23.237.500 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis

RC : B120142003

M.F : 834027Y/A/M/000

CNSS : 227351-80

U.I : 834027Y

Le Conseil d'Administration de la Société Rayen Food Industries - S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 15 juillet 2020 à 15H (heure Tunis) au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation le cas échéant du rapport du conseil d'administration et celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription conformément à l'article 300 alinéa 2 du C.S.C ;

2) Augmentation du capital social d'un montant de deux millions sept cent trente quatre mille dinars (2.734.000 D) par la création de 27.340 nouvelles actions en numéraires ;

3) Constat, le cas échéant, de la renonciation de certains actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

4) Ouverture des délais de souscription ;

5) Modification de l'article 6 des statuts de la société relatif au capital social ;

6) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de l'augmentation.

2020401054SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15/7/2020

Rayen Food Industries - SA

Capital social : 23.237.500 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis.

RC : B120142003

M.F : 834027Y/A/M/000

CNSS : 227351-80

U.I : 834027Y

Le Conseil d'Administration de la Société Rayen Food Industries - S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 juillet 2020 à 14 H (heure Tunis) au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation, le cas échéant, du rapport annuel sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

3. Approbation, le cas échéant, des états financiers de l'exercice 2019 et des conventions réglementées.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration et le directeur général pour leur gestion de l'exercice 2019.

6. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2020401055SANB3

SOCIETE MEDITERRANEENE DE TOURISME

SA au capital social de : 7.200.000DT

Zone Urbaine Nord Bureau N°4 Bureau 1 Tunis

Identifiant unique : D0381744

CNSS : 207758-81

Messieurs les actionnaires de la Société Méditerranéenne de Toursime SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 17/7/2020 à 8 heures à l'hôtel ChichKhan à Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2019

4. Approbation des conventions couvertes par l'article 200 du code des sociétés

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019

7. Fixation des jetons de présence

8. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la Société Méditerranéenne de Toursime SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 17/7/2020 à 9 heures à l'hôtel Chich Khan à Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Application des dispositions de l'article 338 du code des sociétés commerciales.

2. Mise à jour des statuts

3. Questions diverses.

2020401064SANB3

Convocation

Société Afrique Assistance S.A

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble TAMAYOUZ 4eme étage Centre Urbain Nord, Tunis

MF : 0341597P/A/M/000

CNSS N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 29 Juin 2020 à 12 h, au siège social de la société sis à l'immeuble Tamayouz, 4eme étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise en Conformité des Statuts avec le Registre National des Entreprises.

2- Mise à jour de l'adresse du siège social figurant dans les Statuts.

2020401066SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE TUNISO-ANDALOUSE DE CIMENT BLANC»

SOTACIB

Société anonyme

Capital social : 141.000.000 de Dinars

Siège social : Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0032819N

Le Conseil d'administration tenu le 4/6/2020, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mardi 8 septembre 2020 à 10 Heures au siège social de la société sis à Immeuble Alyssa, Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel, Les Berges du Lac Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Pouvoirs.

2020401073SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMIBILIERE ET D'HOTELLERIE EN TUNISIE «SIDHET»

Société anonyme

Capital social : 27500 000 DT

MF : 009398C/A/M/000

RC : 16361999

CNSS : 48213-04

Siège social : Le Grand Hôtel - Avenue Hédi Nouira - 8050 Hammamet

Les actionnaires de la Société Immobilière et d'Hôtellerie en Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

jeudi 16 juillet 2020 à 10 heures au siège de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne «CARTE» sis au Centre Urbain Nord à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la réunion de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2019;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats ;

- Pouvoir pour formalités.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020401074SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"INVESTEC S.A"

Siège social : Immeuble La Brise du Lac - Rue du Lac Mâlaren - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Capital social : 15 000 000 DT

M.F : 1002943H/A/M/000

R.C : B2430862007

Messieurs les actionnaires de la Société «INVESTEC S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 10 juillet 2020, à 10h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 18/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2019

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs.

2020401075SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE ASTON TECHNOLOGIES SA»

Société anonyme

Capital social : 847.500 dinars

Siège social : Rue de la feuille d'Erable - Résidence le Palmier du Lac - Appartement n°A4 - 2 - Bloc A - 4ème étage - Les Berges du Lac Lotissement les Pins (Lac II) - Tunis Nord

Identifiant Unique : 1565907G

Le Conseil d'administration tenu le 18/5/2020, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le vendredi 24 juillet 2020 à 10 Heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

1. Augmentation de capital par conversion de créances,

2. Adoption des statuts mis à jour ;

3. Pouvoirs.

2020401077SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière de Développement Touristique

Société anonyme

Au capital de 2 880 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle me du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique RNE : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Hôtelière de Développement Touristique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juillet 2020 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOPIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2019,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2019,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2019,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Ratification de la cooptation d'administrateurs,

- Présentation de la nouvelle structure de capital,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Délégation de pouvoirs.

2020401081SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Sonda fille de Mokhtar Mhiri annonce avoir égaré l'original du titre de propriété du TF 94887 Sfax document émis par l'office de la propriété foncière Sfax sous n°15215/2 en date du 4/3/2009, en vertu duquel elle est devenue propriétaire de la parcelle 178 du plan de lotissement du TF 94887 Sfax par acquisition de son propriétaire initial Mr Mohamed Ben Krid Ben Amor Ben Amor.

2020X00647DIVD2

Avis

Fourati Chadhlia annonce qu'elle possède deux terrains en route Tunis Km8 Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 16/6/1978 elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00657DIVD2

Apport en nature

En Vertu des statuts de la société Kady Keen enregistrés sous le numéro d'enregistrement 20500231, volume numéro 0182929 et quittance numéro M000283 du 01/09/2020, son identifiant unique numéro 1654056J et dont son siège sis à 19 rue Naplouse 1001 Tunis; La société ISABEY son identifiant unique numéro 1282360W et dont son siège sis à Résidence la Lune, quartier des jardins du lac 1053 La Marsa Tunis, a apporté en nature au capital de Kady Keen tous les titres fonciers suivants :

Le titre foncier numéro 146392 intitulé RAZK 39 d'une superficie de 307 m2 ; partie de la parcelle numéro 39 du titre original de la division immobilière numéro 105371 situé à IMMEUBLE RESIDENCE LA LUNE CITE JARDINS DU LAC - LAC 2 TUNIS;

Le titre foncier numéro 146402 intitulé KHAIRY 3 d'une superficie de 96 m2; partie de la parcelle numéro 50 du titre original de la division immobilière numéro 105371 situé à IMMEUBLE RESIDENCE LA LUNE CITE JARDINS DU LAC - LAC 2 TUNIS;

Le titre foncier numéro 146393 intitulé Mamoun 1 d'une superficie de 16 m2; partie de la parcelle numéro 40 du titre original de la division immobilière numéro 105371 situé à IMMEUBLE RESIDENCE LA LUNE CITE JARDINS DU LAC - LAC 2 TUNIS.

2020401065DIVD2

Appel d'offre

Cession Totale de La société De Développement Touristique De La Goulette - "La Jetée"

MF : 0496072 T

RC : B113111996

Le Contrôleur De Justice Badreddine Aifa

Le Contrôleur de justice de la Société de développement touristique de la Goulette «La Jeté» Badreddine Aifa lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale de la dite société et l'acceptation de l'offre le plus élevé suite à la décision du juge de l'entreprise au tribunal de première instance de Tunis et son aval relatif au cahier des charges daté du 16/6/2020.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître Aifa Badreddine sis au :

Rue 8300 immeuble oxer 2 - étage 3-B 3.5 - Montplaisir - Tunis / Tel : 71 906 068/23 322 507.

Pour retirer le cahier des charges il faut payer 200DT.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés et exigés doivent être envoyés dans une enveloppe fermée.

Les offres doivent être obligatoirement adressés par poste et lettre recommandée avec accusé de réception au nom du :

Maître Badreddine Aifa contrôleur de justice de la société de développement touristique de la Goulette "La Jetée".

Au plus tard le 6/7/2020 (le cachet de la poste faisant foi).

L'ouverture des offres et le choix sera effectuée par : Chambre de règlement judiciaire au tribunal de 1ère instance de Tunis 1.

2020401097DIVD2

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

ACTIF AU 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2019			31/12/2018
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	**3 539 970**	**1 107 941**	**2 432 028**	**1 468 785**
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	**1 886 557**	**1 317 250**	**569 307**	**616 011**
AC3 PLACEMENTS	**398 376 337**	**2 143 098**	**396 233 239**	**381 351 631**
Réassurance Ordinaire	383 184 783	2 143 098	381 041 685	368 026 900
Re Takaful	15 191 554	-	15 191 554	13 324 731
AC31 Terrains & constructions	9 856 309	2 142 207	7 714 102	7 890 802
AC33 Autres placements financiers	281 423 341	890	281 422 450	270 075 403
Réassurance Ordinaire	272 465 666	890	272 464 775	261 289 091
Re Takaful	8 957 675	-	8 957 675	8 786 312
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	107 096 687	-	107 096 687	103 385 426
SOUS TOTAL 1	**403 802 864**	**4 568 289**	**399 234 575**	**383 436 426**
Réassurance Ordinaire	**388 611 310**	**4 568 289**	**384 043 021**	**370 111 696**
Re Takaful	**15 191 554**	-	**15 191 554**	**13 324 731**
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	**191 986 332**	-	**191 986 332**	**172 987 444**
Réassurance Ordinaire	184 545 870	-	184 545 870	167 872 393
Re Takaful	7 440 462	-	7 440 462	5 115 050
AC510 Provision pour primes non acquises	64 691 163	-	64 691 163	57 705 711
AC531 Provision pour sinistres	127 295 169	-	127 295 169	115 281 732
AC6 CREANCES	**81 926 975**	**5 081 323**	**76 845 653**	**75 784 337**
Réassurance Ordinaire	68 237 186	5 081 323	63 155 863	63 993 704
Re Takaful	13 689 789	-	13 689 789	11 790 633
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	60 715 134	4 563 930	56 151 204	51 245 757
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	10 494 844	517 393	9 977 451	15 939 645
AC63 Autres créances	10 716 998	-	10 716 998	8 598 934
Réassurance Ordinaire	7 496 070	-	7 496 070	5 444 008
Re Takaful	3 220 928	-	3 220 928	3 154 927
SOUS TOTAL 2	**273 913 308**	**5 081 323**	**268 831 985**	**248 771 781**
Réassurance Ordinaire	**252 783 056**	**5 081 323**	**247 701 734**	**231 866 097**
Re Takaful	**21 130 251**	-	**21 130 251**	**16 905 683**
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	**71 842 446**	-	**71 842 446**	**67 969 252**
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	8 948 892	-	8 948 892	6 861 584
Réassurance Ordinaire	6 250 232	-	6 250 232	4 499 768
Re Takaful	2 698 660	-	2 698 660	2 361 815
AC72 Charges reportées	17 973 251	-	17 973 251	17 617 148
Réassurance Ordinaire	16 395 379	-	16 395 379	16 339 551
Re Takaful	1 577 871	-	1 577 871	1 277 597
AC722 Autres charges à répartir	0	-	0	0
Réassurance Ordinaire	0	-	0	0
Re Takaful	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	29 296 575	-	29 296 575	24 991 746
Réassurance Ordinaire	28 192 319	-	28 192 319	22 496 119
Re Takaful	1 104 256	-	1 104 256	2 495 627
AC74 Ecarts de conversion	15 623 727	-	15 623 727	18 498 774
SOUS TOTAL 3	**71 842 446**	-	**71 842 446**	**67 969 252**
Réassurance Ordinaire	**65 275 401**	-	**65 275 401**	**60 622 744**
Re Takaful	**6 567 044**	-	**6 567 044**	**7 346 508**
TOTAL DE L'ACTIF	**749 558 617**	**9 649 612**	**739 909 005**	**700 177 459**
Réassurance Ordinaire	**706 669 768**	**9 649 612**	**697 020 156**	**662 600 537**
Re Takaful	**42 888 849**	-	**42 888 849**	**37 576 922**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	78 081 772	75 761 161
CP3 Rachats d'actions propres	- 223 825	- 223 825
CP5 Résulat reporté	10 983 441	7 537 947
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	188 841 388	183 075 284
Réassurance Ordinaire	187 849 165	180 153 818
Re Takaful	992 223	2 921 466
CP6 Résultat de l'exercice	11 654 742	17 102 916
Total capitaux propres avant affectation	200 496 130	200 178 199
Réassurance Ordinaire	202 477 211	199 185 977
Re Takaful	- 1 981 080	992 223
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	4 544 446	3 113 555
Réassurance Ordinaire	3 147 758	2 050 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales	-	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	338 168 729	311 872 707
Réassurance Ordinaire	314 649 334	294 564 105
Re Takaful	23 519 394	17 308 602
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	83 411 688	75 527 505
PA6 AUTRES DETTES	70 815 549	63 762 293
Réassurance Ordinaire	64 925 115	57 283 194
Re Takaful	5 890 434	6 479 099
Réassurance Ordinaire	20 388 802	21 058 251
Re Takaful	419 545	2 065 115
PA7 AUTRES PASSIFS	42 472 463	45 723 200
Réassurance Ordinaire	34 135 980	38 254 773
Re Takaful	8 336 482	7 468 427
Total passif	539 412 875	499 999 260
Réassurance Ordinaire	494 542 945	463 414 561
Re Takaful	44 869 930	36 584 699
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	739 909 005	700 177 459
Réassurance Ordinaire	697 020 156	662 600 537
Re Takaful	42 888 849	37 576 922

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	**- 612 290**	**8 076 756**
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	**- 1 059 320**	**582 344**
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	**26 928 302**	**24 900 486**
PRNT11 Revenus des placements	25 595 331	20 712 880
S/Total 1a	**25 595 331**	**20 712 880**
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	1 034 164	835 477
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	298 808	3 352 130
S/Total 1	**1 332 972**	**4 187 607**
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	**- 204 446**	**- 167 636**
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	**1 222 232**	**2 546 967**
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie	**- 4 428 736**	**- 3 817 223**
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	**5 301 570**	**3 771 174**
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	**9 418 696**	**8 266 842**
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**15 284 153**	**22 532 093**
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	**3 142 312**	**4 284 819**
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	**12 141 841**	**18 247 274**
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	487 098	1 144 358
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**11 654 742**	**17 102 916**
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**11 654 742**	**17 102 916**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2019			31/12/2018
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	
PRNV1 PRIMES ACQUISES	**146 551 393**	**69 164 156**	**77 387 237**	**72 989 651**
PRNV11 Primes	*149 315 115*	*76 149 885*	*73 165 230*	*76 835 695*
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	*- 2 763 723*	*- 6 985 729*	*4 222 007*	*- 3 846 044*
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	**4 428 736**	**-**	**4 428 736**	**3 817 223**
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	**82 900 882**	**34 726 267**	**48 174 615**	**53 492 701**
CHNV11 Sinistres payés	*63 730 827*	*22 712 830*	*41 017 997*	*34 358 420*
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	*19 170 054*	*12 013 437*	*7 156 618*	*19 134 281*
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	**47 398 752**	**20 151 835**	**27 246 918**	**28 070 772**
CHNV41 Frais d'acquisition	*35 179 458*	*-*	*35 179 458*	*31 594 008*
CHNV43 Frais d'administration	*12 219 294*	*-*	*12 219 294*	*12 000 435*
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	*-*	*17 295 606*	*- 17 295 606*	*- 13 196 543*
CHNV45 Wakala	*-*	*2 856 229*	*- 2 856 229*	*- 2 327 127*
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**15 262 752**	**-**	**15 262 752**	**1 484 547**
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	**13 673 764**	**14 286 054**	**- 612 290**	**8 076 756**

RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2019			31/12/2018
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	
PRV1 PRIMES ACQUISES	**10 148 540**	**266 323**	**9 882 217**	**7 857 784**
PRV11 Primes	*12 820 657*	*266 045*	*12 554 612*	*9 122 299*
PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises	*- 2 672 117*	*278*	*- 2 672 395*	*- 1 264 515*
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**272 926**	**-**	**272 926**	**473 319**
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	**6 660 121**	**-**	**6 660 121**	**4 181 436**
CHV11 Sinistres payés	*4 622 212*	*-*	*4 622 212*	*3 774 696*
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	*2 037 909*	*-*	*2 037 909*	*406 740*
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	**4 831 244**	**604 026**	**4 227 218**	**3 668 658**
CHV41 Frais d'acquisition	*3 821 052*	*-*	*3 821 052*	*3 321 718*
CHV43 Frais d'administration	*1 010 193*	*-*	*1 010 193*	*562 172*
CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	*-*	*69*	*- 69*	*- 367*
CHV45 Wakala	*-*	*603 957*	*- 603 957*	*- 214 865*
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**531 570**	**-**	**531 570**	**66 301**
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	**204 446**	**-**	**204 446**	**167 636**
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	**- 1 397 023**	**- 337 703**	**- 1 059 320**	**582 344**

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE 31/12/2019

EN DINARS

RUBRIQUE	31/12/2019	31/12/2018
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	13 250 801	3 903 132
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	613 635	3 451 135
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	- 10 985 004	- 9 981 361
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	- 792 123	1 169 286
VARIATION DE TRESORERIE	2 087 309	- 1 457 806
Trésorerie au début de l'exercice	6 850 926	8 308 733
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 938 235	6 850 926

2020R01389BCFA5

PROMOSPORT

BILAN
EXPRIME EN DINARS TUNISIEN

ACTIFS	NOTES	ARRETE AU 31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISÉS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AC01	3 176 386	3 156 006
MOINS : AMORTISSEMENTS	AC02	-1 409 734	- 1 207 360
		1 766 652	**1 948 646**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AC03	17 633 110	17 265 882
MOINS : AMORTISSEMENTS	AC04	-8 465 058	- 7 933 372
		9 168 052	**9 332 510**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AC05	6 667 395	6 680 726
MOINS: PROVISIONS			
		6 667 395	**6 680 726**
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	AC07		-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**17 602 099**	**17 961 882**
ACTIFS COURANTS			
STOCKS	AC08	1 663 207	96 859
MOINS: PROVISIONS	AC09	-42 856	- 6 107
		1 620 351	**90 752**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	AC10	4 734 479	2 783 334
PROVISIONS	AC11	-1 226 225	- 944 197
		3 508 254	**1 839 138**
AUTRES ACTIFS COURANTS	AC12	3 237 504	3 879 237
PROVISIONS	AC13	-72 081	- 72 081
		3 165 423	**3 807 156**
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	AC14	824 787	824 787
PROVISION		-736 273	- 736 273
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	AC15	19 871 068	22 909 806
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**28 253 610**	**28 735 365**
TOTAL DES ACTIFS		**45 855 709**	**46 697 248**

PROMOSPORT

BILAN

EXPRIME EN DINARS TUNISIEN

PASSIFS	NOTES	ARRETE AU 31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL	CP01	20 000	20 000
RÉSERVES	CP02	62 483	192 016
AUTRES CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTATS REPORTÉS	CP04	32 500 932	34 082 015
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**32 583 416**	**34 294 032**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	CP05	-172 751	- 581 083
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**32 410 664**	**33 712 949**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS			
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P02	4 640	5 140
PROVISIONS	P03	87 526	87 526
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		**92 166**	**92 666**
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	P04	6 779 593	6 990 802
AUTRES PASSIFS COURANTS	P05	6 569 302	5 895 069
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P06	3 984	5 762
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**13 352 879**	**12 891 633**
TOTAL DES PASSIFS		**13 445 045**	**12 984 299**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**45 855 709**	**46 697 248**

PROMOSPORT
ETAT DE RESULTAT
EXPRIME EN DINARS TUNISIEN

	NOTES	ARRETE AU 31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		**30 853 063**	**63 249 921**
REVENUS	PR01	28 893 608	61 697 615
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	PR02	1 959 455	1 552 306
PRODUCTION IMMOBILISÉE			
CHARGES D'EXPLOITATION		**-32 305 315**	**- 64 719 174**
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET ENCOURS			
PART DES GAGNANTS	CH09	-10 092 295	- 22 576 876
PART FNPS	CH10	-10 513 063	- 20 296 464
COMMISSION DES POINTS DE VENTE	CH11	-2 872 091	- 6 138 563
ACHATS BILLETS, BULLETINS OFFICIELS ET VALIDEUSES	CH01	-1 770 268	- 1 438 469
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	CH02	-106 862	- 163 257
CHARGES DE PERSONNEL	CH03	-1 512 980	- 1 162 003
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	CH04	-1 061 701	- 342 548
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH05	-4 376 055	- 12 600 992
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**-1 452 251**	**- 1 469 252**
CHARGES FINANCIÈRES	CH06	-643	- 15 230
PRODUITS FINANCIERS	PR04	1 145 234	1 148 794
AUTRES GAINS ORDINAIRES	PR05	441 365	663 383
AUTRES PERTES ORDINAIRES	CH07	-231 657	- 766 901
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT		**-97 853**	**- 439 206**
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	CH08	-74 799	- 141 877
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES APRÈS IMPÔT		**-172 751**	**- 581 083**
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES			-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**-172 751**	**- 581 083**
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES NET D'IMPÔT			-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		**-172 751**	**- 581 083**

PROMOSPORT

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXPRIME EN DINARS TUNISIEN

	ARRETE AU	
	31/12/2017	**31/12/2016**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	28 280 114	58 871 960
Autres encaissements d'exploitation	1 026 008	1 251 414
Sommes versées aux gagnants	<7 070 547>	<16 429 771>
F N P S	<10 593 105>	<22 140 013>
Sommes versées aux fournisseurs et impots	<10 724 433>	<19 664 261>
Sommes versées au personnel	< 1 046 836>	< 884 585>
ETAT TGT	0	0
Autres décaissements	< 3 785>	< 18 806>
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	**-132 585**	**985 937**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements provenant de l'acqui d'immo corp & incorp	<2 917 704>	<2 020 299>
Décaissements provenant de cession d'immo corp & incorp		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo financières		<3 000 000>
Décaissements - Prêts au personnel	< 20 500>	< 14 800>
Encaissements - Prêts	33 830	205 230
Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement	**<2 904 374>**	**<4 829 868>**
Décaissement pour la caisse de l'ETAT	0	0
Flux de trésorerie affectés à des activités de Financement	**0**	**0**
Variation de trésorerie	**<3 036 959>**	**<3 843 931>**
Trésorerie au début de l'exercice	**22 904 044**	**26 747 975**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**19 867 084**	**22 904 044**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*